

REPÈRES 2022

ACTIVITÉ ET SYNTHÈSE DES COMPTES
DE L'INSTITUT PASTEUR

L'INSTITUT PASTEUR AUJOURD'HUI



Missions sociales

Depuis sa fondation, l'Institut Pasteur exerce son activité autour de quatre missions sociales.

La recherche

En pointe en matière de pathologies infectieuses, ses équipes se consacrent également aux neurosciences, à la biologie du développement ou à la génomique. Depuis sa création, dix de ses chercheurs ont reçu le prix Nobel de médecine.

L'enseignement

Les 60 cours proposés par son Centre d'enseignement sont suivis chaque année par plus de 1 200 étudiants, doctorants et professionnels issus du monde entier. L'Institut Pasteur est également un centre de formation pour les quelque 600 jeunes scientifiques qui choisissent d'effectuer leurs travaux de doctorat ou de master dans ses laboratoires.

Les actions de santé publique

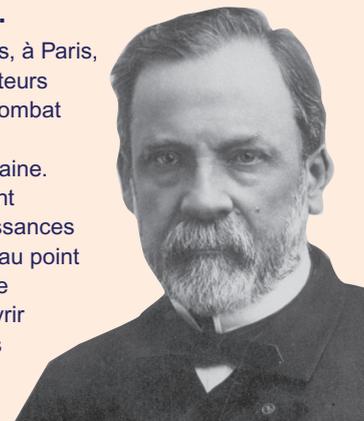
Au sein de son Centre médical ou de ses équipes dédiées à la surveillance des maladies, l'Institut Pasteur développe une mission de santé publique, de veille et d'alerte sanitaire, en étroite relation avec les autorités de santé.

Le développement des applications de la recherche

L'innovation et le transfert de technologie sont favorisés à l'Institut Pasteur, au bénéfice d'avancées diagnostiques, vaccinales ou thérapeutiques pour les patients.

Créé en 1887 par Louis Pasteur, l'Institut Pasteur est une fondation de recherche biomédicale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique.

Au cœur de son campus, à Paris, plus de 2 900 collaborateurs mènent aujourd'hui le combat contre les maladies qui menacent la santé humaine. Leurs travaux permettent d'améliorer nos connaissances sur le vivant, de mettre au point de nouveaux moyens de prévention et de découvrir de nouvelles approches thérapeutiques.



2 934

collaborateurs
au 31/12/2022

483

salariés d'autres
organismes de recherche

2 388

salariés de
l'Institut Pasteur

57

stagiaires-élèves

78

nationalités
sur le campus

59%

de femmes⁽¹⁾

13

départements
de recherche⁽²⁾

41%

d'hommes⁽¹⁾

142

entités
de recherche

42,3 ans

Âge moyen

(1) Parmi les salariés. (2) En comptant l'Institut de l'Audition - Centre de l'Institut Pasteur

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Les ressources

Les ressources collectées auprès du public s'élèvent à **112,5 M€** en 2022. Stables par rapport à 2021.

Elles correspondent aux dons, mécénats et legs (affectés ou non affectés) collectés (**89,9 M€**) ainsi qu'aux autres ressources liées à la générosité du public (**22,6 M€**).

Cette seconde rubrique intègre les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes pour 0,8 M€ ainsi que les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public pour 21,8 M€.

Les produits non liés à la générosité du public s'élèvent à **100 M€** en 2022 et regroupent :

- Les contributions financières (**26,7 M€**) dont les contrats de R&D conclus avec les industriels, les contrats de recherche et autres financements sur fonds privés et fonds en provenance de structure collectrices de générosité du public ;

- Les autres produits (**73,4 M€**) composés des autres ressources de l'Institut Pasteur dont les redevances, les ventes et services et autres ressources du patrimoine.

Les subventions et autres concours publics (115,4 M€) comprennent principalement les subventions publiques pour 62,9 M€ et les contrats de recherche publics pour 45,2 M€.

Les reprises de provisions (18,9 M€) comprennent essentiellement les reprises sur provisions pour risques et charges liées aux activités courantes de l'Institut Pasteur.

L'utilisation des fonds dédiés s'élève à **21,2 M€**.

Les emplois

Les missions sociales s'élèvent à 264,2 M€ et représentent 71,5 % du total des charges inscrites au compte de résultat.

Les frais de recherche de fonds (19,1 M€ et 5,2 % des charges) comprennent les frais d'appel à la générosité du public (16,7 M€) et les frais de recherche d'autres ressources (2,4 M€).

Les frais de fonctionnement (52,2 M€), représentent 14,1 % du total des charges de l'exercice inscrites au compte de résultat et correspondent :

- aux charges directes (fonctionnement et frais de personnel) rattachées aux directions de l'Institut Pasteur : direction générale, financière, direction des ressources techniques, direction des systèmes d'information, juridique... charges d'activité ou autres charges, soit 88 % du total ;

- aux charges indirectes de ces mêmes directions, non spécifiquement affectables aux diverses activités, soit 12 % du total.

Les dotations aux provisions et dépréciations (14,7 M€ pour 2022) correspondent aux provisions de gestion courante (3,1 M€), et autres provisions sur titres de patrimoine et de participation (11,6 M€).



A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022	
	TOTAL	dont générosité du public
Produits par origine		
1. Produits liés à la générosité du public	112,5	112,5
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats	89,9	89,9
Dons manuels	23,7	23,7
Legs, donations et assurances-vie	61,2	61,2
Mécénats	5,0	5,0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	22,6	22,6
2. Produits non liés à la générosité du public	100,0	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	26,7	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	73,4	
3. Subventions et autres concours publics	115,4	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	18,9	0
5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	21,2	6,3
TOTAL DES PRODUITS	367,9	118,8
Charges par destination		
1. Missions sociales	264,2	85,7
1.1 Réalisées en France	251,0	83,5
Actions réalisées par l'organisme	247,8	82,7
<i>Recherche</i>	206,3	72,4
<i>Actions de Santé publique</i>	16,7	4,2
<i>Enseignement</i>	3,8	1,0
<i>Développement des applications de la recherche</i>	21,0	5,2
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	3,2	0,8
1.2 Réalisées à l'étranger	13,2	2,2
Actions réalisées par l'organisme	4,5	0,0
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	8,7	2,2
2. Frais de recherche de fonds	19,1	16,7
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	16,7	16,7
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	2,4	0,0
3. Frais de fonctionnement	52,2	13,0
4. Dotations aux provisions et dépréciations	14,7	0,0
5. Impôt sur les bénéfices		
6. Report en fonds dédiés de l'exercice	19,3	3,4
TOTAL DES CHARGES	369,4	118,8
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-1,5	0,0
B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – EXERCICE 2022		
	TOTAL	dont générosité du public
TOTAL DES PRODUITS	0,0	0,1
TOTAL DES CHARGES	0,0	0,0

SITUATION FINANCIÈRE

Le résultat courant affiche en 2022 un déficit de -43,5 M€ contre un excédent de 12,1 M€ en 2021 soit une variation de -55,6 M€.

Cette variation se compose d'une augmentation du déficit d'exploitation de 15,6 M€ et d'une dégradation du résultat financier de 40 M€.

L'augmentation du déficit d'exploitation s'explique par l'augmentation des charges (+24,3 M€) plus rapide que celle des produits (+10,8 M€). La croissance d'activité génère plus d'achats et de frais de personnel, tendance que l'évolution des produits (notamment dynamique des contrats de recherche et autres activités scientifiques) ne couvre pas.

Quant à la variation négative du résultat financier, elle correspond à une diminution des produits issus des placements long terme (-29,5 M€) et une augmentation des charges financières (+10,0 M€), reflet de la situation des marchés financiers sur l'année 2022.

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 42 M€ en 2022 en lien avec des cessions d'immeubles de rapport (+27,0 M€) et une reprise de provision sur l'indemnité de départ en retraite (+11,8 M€).

En synthèse, le résultat net s'établit à **-1,5 M€** pour +12,2 M€ en 2021, soit une baisse de **13,7 M€**.



Compte de résultat consolidé

En millions d'euros

	2021	2022
Total produits d'exploitation	307,5	318,3
Total charges d'exploitation	330,2	354,5
Contribution des établissements Hors Métropole	0,6	-1,5
EXCÉDENT OU DÉFICIT D'EXPLOITATION	-22,1	-37,7
Total produits financiers	37,0	7,2
Total charges financières	3,0	13,3
Contribution des établissements Hors Métropole	0,2	3,0
EXCÉDENT OU DÉFICIT FINANCIER	34,2	-5,8
EXCÉDENT OU DÉFICIT COURANT	12,1	-43,5
Total produits exceptionnels	9,3	45,0
Total charges exceptionnelles	8,1	6,0
Contribution des établissements Hors Métropole	0,3	3,0
EXCÉDENT OU DÉFICIT EXCEPTIONNEL	1,5	42,0
Intéressement des salariés	1,5	0
EXCÉDENT OU DÉFICIT NET	12,2	-1,5

Bilan consolidé

En millions d'euros

	2021	2022
Actif immobilisé	1 016,4	1 028,1
Actif circulant	332,3	297,9
Écarts de conversion actif	0,3	0,3
TOTAL ACTIF	1 349,0	1 326,3
Fonds propres	883,9	882,5
Autres fonds propres	37,4	36,7
Fonds reportés et dédiés	162,2	151,5
Provisions pour risques et charges	60,0	47,0
Dettes	205,3	207,9
Écarts de conversion passif	0,2	0,7
TOTAL PASSIF	1 349,0	1 326,3

Le patrimoine de l'Institut Pasteur

Reconnu d'utilité publique depuis sa création en 1887, l'Institut Pasteur se doit de détenir et d'entretenir un patrimoine qui a été constitué au cours de son histoire ; la bonne gestion de cette dotation garantit sa capacité à réaliser ses missions sociales sur le long terme.

L'Institut Pasteur dispose donc d'un patrimoine « productif », c'est-à-dire qui génère des revenus. Pour l'année 2022, il s'élève à 997 millions d'euros, dont 24% investis dans l'immobilier, 59% en valeurs mobilières, 9% en trésorerie et 9% en capital-investissement/partneriats stratégiques. En 2022, ce patrimoine a généré 9,9 M€ de revenus (loyers, coupons/dividendes et intérêts de trésorerie).

Les ressources annuelles de l'Institut Pasteur ont pour vocation non seulement à couvrir les dépenses courantes de l'exercice liées à la réalisation de ses missions et au fonctionnement de l'Institut mais aussi à abonder son fonds de dotation ou le report à nouveau.

24%

Immobilier

59%

Valeurs mobilières

9%

Trésorerie

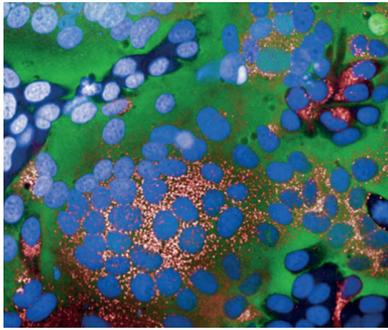
9%

Capital-investissement/
partneriats stratégiques

LES TEMPS FORTS DE 2022

Vers un anticorps monoclonal contre le SARS-CoV-2

SpikImm, société de biotechnologie fondée par Truffle Capital à partir d'une licence de l'Institut Pasteur, a annoncé le 21 octobre 2022 que les essais cliniques de SPK001, son anticorps monoclonal contre le SARS-CoV-2, ont débuté. Cet essai clinique bénéficie du statut de priorité nationale de recherche décerné par le gouvernement.



Cellules humaines infectées par SARS-CoV-2. En rouge, les syncytia, cellules géantes productrices de virus.

Les formes graves de la Covid-19 peuvent être prévenues par la vaccination, mais celle-ci ne fonctionne pas efficacement chez certains individus immunodéprimés. Ils sont 300 000 en France, et représentent 30 à 40% de l'ensemble des patients hospitalisés. Les immunothérapies à base d'anticorps monoclonaux neutralisants représentent un moyen de prévention alternatif pour ces patients, mais aussi un espoir de traitement pour tous ceux atteints de formes graves de la maladie.

Un partenariat scientifique international pour lutter contre les maladies infectieuses émergentes



Pr Stewart Cole (directeur général de l'Institut Pasteur), Pr Carla Saleh (co-directeur scientifique du partenariat) et Dr Nevan Krogan (directeur du QBI), le 21 octobre 2022 à l'Institut Pasteur.

L'Institut Pasteur et l'University of California, San Francisco Quantitative Biosciences Institute (UCSF QBI) ont récemment conclu un partenariat pour la création d'un Centre d'excellence sur les maladies infectieuses émergentes avec un centre présent à Paris et à San Francisco. Les missions du centre seront axées sur la préparation aux pandémies, la collecte de données épidémiologiques et la prévention des maladies infectieuses, l'augmentation des capacités de recherche dans les pays du Sud et l'étude des effets du réchauffement climatique sur les maladies infectieuses. Les deux institutions collaboreront également pour former des chercheurs, solliciter des financements et encourager les actions philanthropiques.

AVANCÉES DE LA RECHERCHE

Autisme : l'influence de la génétique sur les symptômes

En étudiant les profils génétiques de 24 000 individus, les chercheurs ont mis en évidence, pour la première fois à cette échelle, l'effet de différentes architectures génétiques sur les composantes de l'autisme. Ces résultats fournissent des informations pertinentes permettant de trouver des accompagnements plus adaptés à chaque personne autiste.

Comprendre la formation des cellules souches dans le cerveau

Les cellules souches neurales interagissent avec différents types de cellules voisines, formant une « niche » dotée d'une architecture tridimensionnelle très hiérarchisée. Des scientifiques ont démontré le rôle central de certaines cellules dites « gliales », qui fusionnent pour permettre la formation de ces niches.

Sida : imiter les patients qui contrôlent l'infection

L'Institut Pasteur s'intéresse aux « contrôleurs du VIH », les rares patients qui parviennent à contrôler l'infection naturellement, sans traitement. Une équipe est parvenue à reprogrammer des cellules immunitaires de personnes non-contrôleuses pour leur conférer des propriétés des cellules des contrôleurs.

Modéliser l'efficacité des phagothérapies

Les bactériophages sont des virus spécifiques aux bactéries, utilisés notamment pour contourner les résistances aux antibiotiques. Cependant, les essais cliniques de grande ampleur sont limités par le caractère unique de chaque interaction entre patient, bactérie et bactériophage. Pour mieux évaluer leur efficacité thérapeutique, des chercheurs ont développé un modèle mathématique permettant de quantifier des paramètres essentiels comme la dose optimale, la méthode d'administration et la durée du traitement.

La fonction mémoire de notre immunité innée

Des scientifiques ont découvert que notre système immunitaire inné pouvait apprendre des infections passées, capacité qu'on croyait jusque-là réservée au système immunitaire adaptatif. Ils ont montré que dans l'intestin, des cellules lymphoïdes innées médiatrices de l'inflammation réagissaient plus efficacement lors d'une deuxième infection bactérienne.

DONNER EN CONFIANCE

L'Institut Pasteur se soumet à des organes de contrôle indépendants pour offrir à ses donateurs et partenaires toutes les garanties de transparence. Par ailleurs, un contrôle interne exercé par un comité d'audit et financier, un comité des nominations et rémunérations et un comité consultatif des placements, donne des gages supplémentaires d'une gestion rigoureuse et sous contrôle.

Agrément du Don en Confiance

Cet organisme à but non lucratif exerce depuis 30 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des **Règles de déontologie**, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le **Contrôle continu** des engagements souscrits.

Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif.

Les 3 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Don en Confiance concernent la gouvernance, la gestion et la communication.

L'Institut Pasteur, membre fondateur, fait partie de plus de 95 organisations labellisées par le Comité de la Charte du Don en Confiance.



www.donenconfiance.org

Certification des comptes

Les chiffres présentés sont issus des comptes 2022 qui ont été certifiés par un Commissaire aux Comptes indépendant, le cabinet KPMG audit.



Certification Afnor

Le service des legs et de la gestion du patrimoine immobilier de l'Institut Pasteur détient la certification ISO 9001-2008 de l'AFNOR depuis 2011, ce qui illustre l'attention portée à la qualité de nos process.



Institut Pasteur

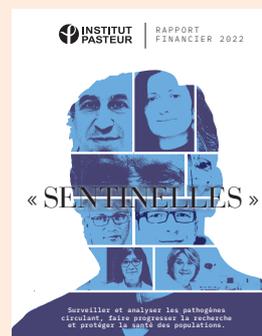
25-28, rue du Docteur Roux
75724 Paris Cedex 15
www.pasteur.fr

NOS PUBLICATIONS

Vous pouvez retrouver et télécharger nos publications sur le site : www.pasteur.fr
ou les demander auprès de notre service Donateurs :
Tél. 01 40 61 33 33
dons@pasteur.fr



Rapport annuel 2022



Les comptes 2022



La lettre de l'Institut Pasteur